

CANNABIS « THÉRAPEUTIQUE »

Une appellation abusive et dangereuse

- **7 % des jeunes français de 17 ans sont dépendants au cannabis.**
- **Les intoxications au cannabis par ingestion accidentelle chez les enfants ont été multipliées par 2,5 de 2010 à 2014** (<https://www.ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Augmentation-du-nombre-d-intoxications-au-cannabis-par-ingestion-accidentelle-chez-les-enfants-Point-d-Information>).
- **Le cannabis est la 3^{ème} cause de déclenchement d'infarctus du myocarde ; il est une cause largement sous-estimée de mortalité y compris par cancer du poumon (usage sous forme de cigarettes).**
Références : Nawrot TS, Perez L, Künzli N, et al. Public health importance of triggers of myocardial infarction: a comparative risk assessment. *Lancet*, 2011.
Aldington S, Harwood M, Cox B, Weatherall M, Beckert L, Hansell A, Pritchard A, Robinson G, Beasley R; Cannabis and Respiratory Disease Research Group. Cannabis use and risk of lung cancer: a case-control study. *Eur Respir J*. 2008.
- **Les parents consommateurs de cannabis exposent leurs enfants à une vulnérabilité accrue aux drogues**
Référence : Szutorisz H, Hurd Y. Epigenetic effects of cannabis exposure. *Biological Psychiatry*, 2016.

Un abus de langage

Des extraits de plantes fournissent les principes actifs de médicaments, comme la morphine extraite du pavot ou le tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD) du cannabis. Pour autant, même si la morphine ou la codéine entrent dans la composition de médicaments, l'opium « thérapeutique » n'existe pas. Le cannabis « thérapeutique » non plus. Mélange végétal composé de 200 principes actifs différents, variables en quantités et en proportions en fonction des modalités de culture, de récolte, de conservation, n'étant ni dosé, ni contrôlé, le cannabis dit thérapeutique ne peut apporter les garanties d'un médicament.

Un abus de confiance

Le statut de « médicament » dépend d'un processus rigoureux de contrôle, d'analyse des risques et de validation qui aboutit à l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Toute appellation « médicale » ou « thérapeutique » appliquée à un produit n'ayant pas suivi ce long processus réglementaire, est abusive et illicite.

À noter que quatre « médicaments » issus de cannabinoïdes de synthèse et d'un extrait pur de cannabis (cannabidiol), sont actuellement autorisés dans certaines situations cliniques spécifiques et des conditions rigoureuses de prescription :

- **Le THC de synthèse (Dronabinol / Marinol[®]) et un dérivé synthétique du THC (Nabilone / Cesamet[®])** peuvent être prescrits en gélules pour traiter les nausées et les vomissements dus à la chimiothérapie anticancéreuse et pour stimuler l'appétit. Le Marinol[®] dispose aussi d'une Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) pour les indications suivantes : « *douleurs résistantes aux traitements standards, affections inflammatoires du système nerveux, maladie d'Unverricht-Lundborg, stimulation de l'appétit, syndrome de Gilles de la Tourette, dystonie résistante aux traitements usuels, douleurs paroxystiques* ». Le Cesamet[®] dispose également d'une ATU nominative à caractère dérogatoire pour être prescrit comme somnifère ou soulager des douleurs chroniques.
- **Le cannabidiol (CBD) :** l'Epidyolex[®] est autorisé dans le cadre d'une ATU pour la prise en charge de certaines formes d'épilepsie rares et sévères.
- **L'association de deux principes actifs, le THC et le CBD** Le Sativex[®], sous forme d'aérosols pour des pulvérisations buccales, a obtenu en 2014 une AMM pour « *le traitement symptomatique d'appoint des manifestations de la spasticité, liée à une sclérose en plaques, chez des patients insuffisamment soulagés par les traitements anti spastiques de référence* ». **Le Service médical rendu (SMR) du Sativex ayant été jugé insignifiant par la HAS (Haute Autorité de Santé), son taux de remboursement a été fixé à 15 %. À ce jour, le produit n'est pas commercialisé en France.**

Des patients qu'on abuse...

Avec 1 300 000 usagers réguliers, la France est le premier pays européen consommateur de cannabis, malgré son statut illicite et les risques bien connus qu'il fait courir sur les plans physique et psychique. Le THC stimule les récepteurs cannabinoïdes dans le cerveau, provoquant les effets bien connus des consommateurs, mais il produit surtout des effets délétères souvent irréversibles, notamment chez les plus jeunes : **décrochage scolaire ; effets désinhibiteurs ;**

dépression, pouvant conduire au suicide ; déclenchement ou aggravation de la schizophrénie ; induction d'une polytoxicomanie ; responsabilité avérée dans les accidents de la route et en milieu professionnel, augmentation du risque de cancer du poumon...

Références : Gobbi G, Atkin T, Zytynski T, et al. Association of Cannabis Use in Adolescence and Risk of Depression, Anxiety, and Suicidality in Young Adulthood: A Systematic Review and Meta-analysis. JAMA Psychiatry, 2019.

Krebs MO, Kebir O, Jay TM. Exposure to cannabinoids can lead to persistent cognitive and psychiatric disorders. Eur J Pain, 2019.

Andréasson S, Allebeck P, Engström A et al. Cannabis and Schizophrenia. A Longitudinal Study of Swedish Conscripts. Lancet, 1987.

Zammit P, Allibeck P, Andréasson S et al. Self Reported Cannabis Use as a Risk Factor for Schizophrenia in Swedish Conscripts of 1969 ; Historical Cohort Study. Brit Med J, 2001.

Arsenault L, Cannon M, Poulton R et al. Cannabis Use in Adolescence and Risk for Adult Psychosis : Longitudinal Prospective Study. Brit Med J, 2002.

Bilan définitif de l'accidentalité routière 2017, Observatoire national interministériel de la sécurité routière.

Aldington S, Harwood M, Cox B, Weatherall M, Beckert L, Hansell A, Pritchard A, Robinson G, Beasley R; Cannabis and Respiratory Disease Research Group. Cannabis use and risk of lung cancer: a case-control study. Eur Respir J. 2008.

L'Académie nationale de Pharmacie met en garde contre une banalisation de préparations de cannabis qui trompe les attentes des patients en les faisant abusivement passer pour « thérapeutique ».